



Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

# BILAN ACTIVITÉS 2017



Albiez-le-Jeune  
Albiez-Montrond  
Fontcouverte-La Toussuire  
Hermillon  
Jarrier  
Le Châtel  
Montricher-Albanne  
Montvernier  
Pontamafrey-Montpaschal  
Saint-Jean-d'Arves  
Saint-Jean-de-Maurienne  
Saint-Julien-Montdenis  
Saint-Pancrace  
Saint-Sorlin-d'Arves  
Villarembert-Le Corbier  
Villargondran

Communauté de Communes  
**Cœur de Maurienne Arvan**  
Centre d'affaires et de ressources  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04 79 83 07 20  
contact@3cma73.com

2 à 12  
**ORGANISER  
& GÉRER**

- Présentation générale
- Élus & services
- Les compétences
- Finances 2017
- Le coût des services délégués

13 à 20  
**GRANDIR  
& SE RÉALISER**

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

21 à 23  
**COMMUNIQUER  
& INNOVER**

- Communication
- Informatique
- Maurienne TV

24 à 31  
**AMÉNAGER  
& PROMOUVOIR**

- Habitat
- Activités économiques
- Transport
- Espaces naturels
- Centre nautique

*Et aussi :* Le mot du Président, contacts utiles ...

## ÉDITO



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, un nouvel établissement public de coopération intercommunale issu

de la fusion des deux Communautés de Communes Cœur de Maurienne et Arvan a été créé par arrêté préfectoral portant le nom de Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, plus communément appelée « 3CMA ».

Caractérisée par un logo retenu dans le cadre d'un concours ouvert à la population, la 3CMA affiche son dynamisme et son ambition pour le territoire.

Que de chemins parcourus en une année ! Je remercie les Élus et les services qui, sur toile de fond de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), se sont beaucoup retrouvés et jamais découragés face aux complexités des questions de statuts, de compétences, de transferts, d'évaluation des charges transférées... Ce vocabulaire de la fusion est souvent répétitif et ingrat mais derrière ces mots ce sont de beaux dossiers de développement et d'aménagement du territoire des seize communes qui prennent forme. Vous découvrirez au fil des pages de ce rapport d'activités, tout le travail réalisé au cours de cette année 2017, ainsi que les perspectives qui tracent le chemin de nos actions.

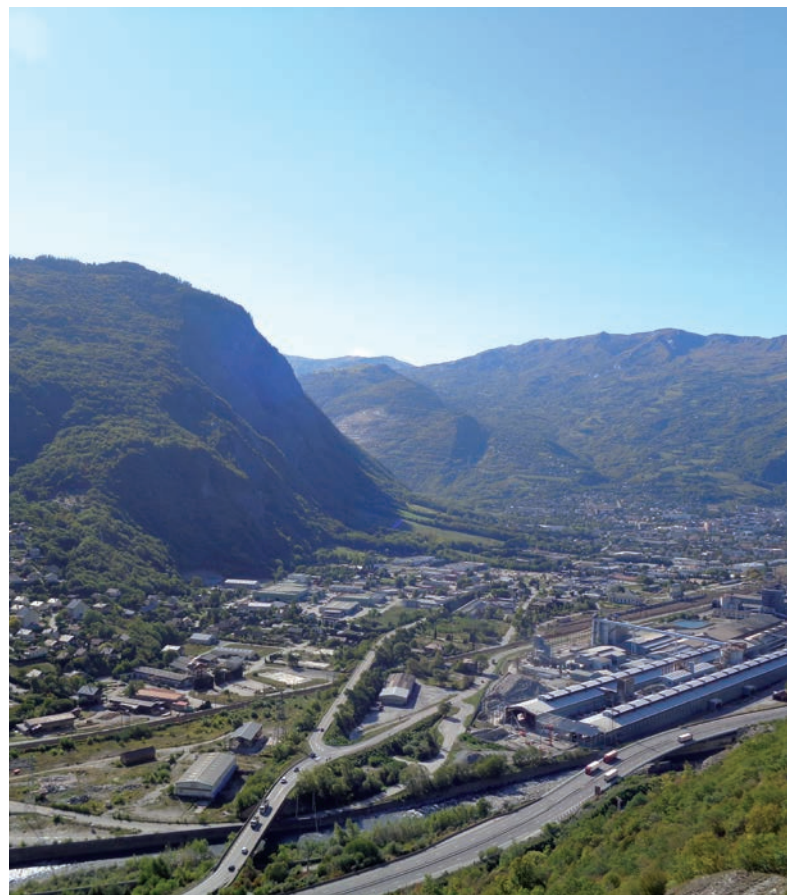
Vous souhaitant une bonne lecture de ce document, je vous présente au nom du conseil communautaire et de l'ensemble des services tous mes vœux pour 2018.

*Jean-Paul MARGUERON, Président*

## COMPOSITION

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan se compose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de seize communes (15 610 habitants – Population légale 2014 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017) :

- Albiez-le-Jeune (148 habitants)
- Albiez-Montrond (394 habitants)
- Le Châtel (201 habitants)
- Fontcouverte - La Toussuire (552 habitants)
- Jarrier (505 habitants)
- Hermillon (593 habitants)
- Montricher-Albanne (544 habitants)
- Montvernier (231 habitants)
- Pontamafrey-Montpascal (334 habitants)
- Saint-Jean-d'Arves (272 habitants)
- Saint-Jean-de-Maurienne (8 327 habitants)
- Saint-Julien-Montdenis (1 679 habitants)
- Saint-Pancrace (301 habitants)
- Saint-Sorlin-d'Arves (347 habitants)
- Villarembert - Le Corbier (259 habitants)
- Villargondran (923 habitants)





Le Conseil Communautaire de la 3CMA

# ORGANISER & GÉRER

## ÉLUS & SERVICES

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre total de sièges de conseillers communautaires composant l'organe délibérant de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan s'établit à 43 membres.

#### ■ ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- Jean-Michel Reynaud
- Florian Pernet (suppléant)

#### ■ ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- Jean Didier
- Bruno Rambaud (suppléant)

#### ■ LE CHATEL (1 déléguée)

- Anne Chevallier
- Rémi Vallin (suppléant)

#### ■ FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

- (2 délégués)
- Bernard Covarel
  - Pascal Dompnier

#### ■ JARRIER (2 délégués)

- Marc Picton
- Colette Charvin

#### ■ HERMILLON (2 délégués)

- Yves Durbet
- Danielle Bochet

#### ■ MONTRICHER-ALBANNE

- (2 délégués)
- Sophie Verney
  - Jérôme Robert

#### ■ MONTVERNIER (1 délégué)

- Michel Crosaz
- André Rousset (suppléant)

#### ■ PONTAMAFREY-MONTPASCAL

- (1 délégué)
- Philippe Falquet
  - Jean-Michel Stasia (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-D'ARVES (1 délégué)

- Pascal Sibué
- Jean-Paul Balmain (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

- (19 délégués)
- Pierre-Marie Charvoz
  - Jean-Paul Margueron
  - Dominique Jacou
  - Philippe Georges
  - Sandrine Teston
  - Lucie Di Candido
  - Georges Nagi
  - Daniel Meindre
  - Michel Bonard
  - Jean-Claude Pettigiani
  - Marie Laurent
  - Marie-Christine Guerin
  - Françoise Meoli
  - Ségolène Brun
  - Françoise Costa
  - Philippe Rollet
  - Daniel Da Costa
  - Valérie Denis
  - Jacky Rol

#### ■ SAINT-JULIEN-MONTDENIS

- (4 délégués)
- Marc Tournabien
  - Franck Lefevre
  - Evelyne Lesieur
  - Corinne Collombet

#### ■ SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- Gabriel Coste
- Danielle Covarel (suppléante)

#### ■ SAINT-SORLIN-D'ARVES

- (1 délégué)
- Robert Balmain
  - Bernard Balmain (suppléant)

#### ■ VILLAREMBERT – LE CORBIER

- (1 délégué)
- Gilbert Derrier
  - Caroline Farge (suppléante)

#### ■ VILLARGONDRAN (3 délégués)

- Hélène Bois
- Georges Riccio
- Maurice Cattelan

EN 2017, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST REUNI 11 FOIS.



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



**JEAN-PAUL MARGUERON**  
Président



**DOMINIQUE JACON**  
Vice-président chargé du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement numérique



**MARC PICTON**  
Vice-président chargé du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat



**DANIELLE BOCHET**  
Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale et de la perspective de création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale



**SOPHIE VERNEY**  
Vice-présidente chargée de l'intérêt communautaire, de la prospective et de la communication



**PIERRE-MARIE CHARVOZ**  
Vice-président chargé du transport et de la mobilité



**GILBERT DERRIER**  
Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des déchets



**ANNE CHEVALLIER**  
Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable



**MARC TOURNABIEN**  
Vice-président chargé des travaux, du patrimoine communautaire, de la piscine et de l'accessibilité



**PHILIPPE FALQUET**  
Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la GEMAPI



**YVES DURBET**  
Maire d'Hermillon



**BERNARD COVAREL**  
Maire de Fontcouverte La Toussuire



**GEORGES RICCIO**  
Conseiller municipal de Villargondran



**JEAN DIDIER**  
Maire d'Albiez-Montrond



**ROBERT BALMAIN**  
Maire de Saint-Sorlin-d'Arves



**GABRIEL COSTE**  
Conseiller municipal de Saint-Pancrace



**PASCAL SIBUÉ**  
Maire de Saint-Jean-d'Arves



**MICHEL CROSAZ**  
Maire de Montvernier



**JEAN-MICHEL REYNAUD**  
Maire d'Albiez-le-jeune

EN 2017, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE S'EST REUNI 11 FOIS.

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION - Agents en poste au 31/12/17

**MARIE-CHRISTINE PAVIET**  
Directrice Générale des Services

**CATHERINE HOURNÉ**  
Directrice des ressources humaines  
(service mutualisé ville de Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

**STÉPHANIE PERCEVAL**  
Responsable du Secrétariat Général

**JEAN FOURREAU**  
Directeur des services techniques  
(service mutualisé ville de Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

**PATRICK SOYER**  
Chargé du développement économique et des technologies de l'information et de la communication

**CHRISTINE TOURT**  
Responsable du service enfance

**HENRI-PIERRE CAMUGLI**  
Responsable du service jeunesse

**MARIELLE BOURGOIN** (remplacement par Xavier Poly du 20/03 au 23/11)  
Chargée de mission gestion de l'espace, habitat et transport

**ALAIN ARDUIN**  
Responsable du centre nautique

**DOROTHÉE EVRARD**  
Responsable du service de l'eau

**OLIVIER GUIZY**  
Chargé de communication

**STÉPHANIE DUPRAZ**  
Chargée de mission tourisme

**FRÉDÉRIC DAVANZO**  
Responsable du service informatique



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées :

### ■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dominique Jacon (vice-président de la commission), Bruno Rambaud, Bénédicte Viallet, Daniel Meindre, Loming Le Bras, Michel Bonard, Marc Tournabien, Pascal Jamen, Yves Durbet.

### ■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SENTIERS GEMAPI

Philippe Falquet (vice-président de la commission), Stéphane Vial, Gilbert Derrier, Bernard Covarel, Bernard Julliard, Ségolène Brun, Marie-Christine Guerin, Françoise Duchet, Hervé Bochet, Alain Dussud.

### ■ COMMERCE - ARTISANAT

Marc Picton (vice-président de la commission), Florian Pernet, Pierrick Vial, Patrice Fontaine, Colette Charvin, Daniel Da Costa, Françoise Costa, Daniel Meindre, Michel Bonard.

### ■ HABITAT - ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

Anne Chevallier (vice-présidente de la commission), Florian Pernet, Pierre Personnet, Bernard Balmain, Jean-Noël Duverney-Guichard, Gabriel Coste, Daniel Meindre, Josiane Vigier, Marie-Christine Guerin, Daniel Da Costa, Corinne Collombet, Elisabeth Boch, Brigitte Nuer, Philippe Falquet.

### ■ ENFANCE - JEUNESSE - ACTION SOCIALE - PERSPECTIVE DE CRÉATION D'UN CIAS

Danielle Bochet (vice-présidente de la commission), Alfred Gorre, Solange Grand, Colette Charvin, Françoise Meoli, Lucie Di Candido, Jacky Rol, Françoise Costa, Marie-Christine Guerin, Martine Valenzano, Corinne Collombet, Evelyne Lesieur, Hélène Bois, Sophie Benedetto, Sarah Blaix, Marie-Claude Darbel, Elisabeth Defunti, Françoise Rol, Yann Besse, Pierre-Ivan Kopp.

### ■ TRANSPORT - MOBILITÉ

Pierre-Marie Charvoz (vice-président de la commission), Jean Didier, Robert Balmain, Gilbert Derrier, Robert Truchet, Jacky Rol, Franck Lefevre, Patrick Leseurre, Maurice Cattelan, Brigitte Nuer, Michel Crosaz, Anne Chevallier.

### ■ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dominique Jacon (vice-président de la commission), Pierrick Vial, Georges Nagi, Marc Tournabien, Sabine Barou-Morrugares, Rémi Vallin.

### ■ TRAVAUX - SUIVI DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Marc Tournabien (vice-président de la commission), Jean Didier, Marc Picton, Josiane Vigier, Alain Dominjon, Hervé Bochet.

### ■ AGRICULTURE - ESPACES NATURELS

Marc Picton (vice-président de la commission), Jean-Michel Reynaud, Denis Falcoz, Pascal Sibue, Gabriel Coste, Claude Champlong, Colette Charvin, Ségolène Brun, Patrick Leseurre, Yves Durbet, Françoise Duchet, Albert Dupraz, Philippe Rossat.

### ■ EAU - ASSAINISSEMENT

Gilbert Derrier (vice-président de la commission), Michel Brun, Bernard Balmain, Jean-Paul Balmain, Gabriel Coste, Marc Picton, Philippe Rollet, Jean-Claude Pettigiani, Franck Lefevre, Georges Riccio, Sophie Verney, Yves Durbet, Françoise Duchet, Hervé Bochet.

### ■ TOURISME

Jean-Pierre Berthier (vice-président de la commission), Alain Dussud, Michel Brun, Robert Balmain, Pascal Sibue, Caroline Farge, Bernard Covarel, Gabriel Coste, Colette Charvin, Françoise Costa, Philippe Georges, Josiane Chomaz, Sophie Verney, Elisabeth Defunti.

### ■ COMMUNICATION

Sophie Verney (vice-présidente de la commission), Jean-Michel Reynaud, Marie Laurent, Lucie Di Candido, Rémi Vallin.

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au conseil communautaire.

## LES COMPÉTENCES

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes issue de la fusion exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences obligatoires suivantes :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- Actions de développement économiques dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES

Les compétences optionnelles et facultatives mentionnées dans les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et de la Communauté de Communes de l'Arvan existantes avant la fusion, **sont exercées par la nouvelle Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan**, durant un délai maximum d'un an pour les compétences optionnelles et 2 ans pour les compétences facultatives sur leur territoire respectif. Au-delà de ces délais, le conseil communautaire doit se prononcer pour une prise de compétences à l'échelle du territoire de la 3CMA issue de la fusion, ou pour un retour des compétences vers les communes.

#### Ex Communauté de Communes Cœur de Maurienne

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

**Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

La Communauté de Communes exerce cette compétence pour :

- La création, l'entretien, le balisage et la promotion des sentiers qui s'inscrivent dans l'élaboration d'un itinéraire pour la mise en valeur historique, patrimoniale et touristique du territoire.
  - Sont reconnus d'intérêt communautaire :
    - Hermillon : sentier sur la voie romaine
    - Le Châtel : sentier botanique avec retour par sentier des pascalins
    - Montvernier : sentier de l'Armélaz
    - Saint-Jean-de-Maurienne : sentier de Bonne Nouvelle et de Sainte Thècle
    - Saint-Julien-Montdenis : sentier des ardoisiers
    - Villargondran : sentier Villargondran intra-muros
- Le soutien au développement des énergies renouvelables.

- La gestion des politiques environnementales à l'échelle de son territoire (air, bruit), pour mettre en œuvre et élaborer le plan de gestion de l'Arc et des affluents et piloter son application.

### Politique du logement et du cadre de vie.

La Communauté de Communes exerce cette compétence pour :

- Les études et la mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H).
- La mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (P.L.H) et les actions qui y sont afférentes.
- Les études et les actions d'intérêt communautaire en faveur d'une politique de logement.

### Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

La Communauté de Communes est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Est reconnue d'intérêt communautaire la piscine de Saint-Jean-de-Maurienne.

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- La Communauté de Communes met en œuvre **une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse et assure la maîtrise d'ouvrage des politiques contractuelles dans ces domaines**. En matière d'enfance et de jeunesse, la Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements et le fonctionnement des services afférents à ses domaines d'intervention ainsi listés ci-après :
  - Les accueils de loisirs,
  - Le pôle enfance,
  - Le multi accueil,
  - La micro-crèche,
  - Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM),
  - Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
  - L'Espace Jeunes.

Ainsi que des dispositifs suivants :

- La Contribution Locale Étudiant (CLE),
- Le Passeport du Mercredi.

- Fourniture d'accès aux **réseaux de communication électronique**, fourniture et maintenance des **équipements informatiques (hors consommables) des écoles primaires publiques et conventionnées et des Espaces Publics Numériques (EPN)**.

- Création, extension et gestion de **réseaux de communication à très haut débit** permettant à la population et à l'ensemble des acteurs économiques des communes membres de bénéficier des services qui y sont liés. Cette compétence pourra s'ouvrir à toutes les nouvelles technologies.



La Communauté de Communes pourra participer au capital de toute structure privée ou publique ayant le même objet.

- Organisation des **transports urbains** hors transports scolaires.
- **Abattoir et filière viande.**
- Mise en place et gestion d'un système de **consultation du cadastre.**
- Création, gestion et entretien de la chaîne **Maurienne TV.**
- Création, aménagement, entretien et gestion d'une **fourrière animale.**
- Investissement, fonctionnement et entretien d'un **système de télé alerte.**
- **Adhésion et soutien à des structures d'insertion sociale et professionnelle.**  
Sont reconnues d'intérêt communautaire :
  - Le centre social «La Fourmilière»
  - La Maison Médicale de Garde,
  - La Mission locale Jeunes Maurienne.
- La Communauté de Communes finance en lieu et place des communes la **contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).**

## Ex Communauté de Communes de l'Arvan

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et **soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.**  
La Communauté de Communes est compétente pour toutes les actions de soutien au développement des énergies renouvelables.  
Elle est compétente en matière d'entretien des ruisseaux.  
La Communauté de Communes est compétente pour l'étude, la mise en œuvre d'un plan local de **gestion de l'environnement, l'entretien et la valorisation paysagère** d'intérêt communautaire.
- **Politique du logement et du cadre de vie.**
  - La Communauté de Communes coordonne et anime les Opérations d'Amélioration de l'Habitat (type OPAH) ou toute procédure de même nature.
  - Elle procède à l'étude et à la mise en œuvre d'une politique de logement d'intérêt communautaire.
- **Eau.**  
La Communauté de Communes est compétente en matière d'eau potable dans son intégralité.

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Incendie.**  
La Communauté de Communes est compétente en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI). La DECI a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendies et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.  
La Communauté de Communes finance en lieu et place des communes la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
- **Assainissement.**  
La Communauté de Communes a pour compétence l'assainissement non collectif ; elle est compétente en matière de gestion administrative et technique des systèmes d'assainissement non collectifs présents sur son périmètre.  
La gestion technique comprend le contrôle technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages, le contrôle périodique de leur bon fonctionnement, la vérification de la réalisation de leur entretien.
- **Consultation cadastrale.**  
La Communauté de Communes met en place et gère le système de numérisation et de consultation du cadastre pour l'ensemble de ses communes membres.
- **Soutien à la filière agricole.**
- **Abattoir de Maurienne et filière viande.**
- **Définition et mise en œuvre d'une politique en faveur de la jeunesse et de la petite enfance.**  
La Communauté de Communes est compétente pour participer aux différentes politiques contractuelles en la matière.
- **Soutien au transport scolaire sur les communes de son territoire.**
- **Subventions aux associations et manifestations culturelles d'intérêt communautaire.**  
La Communauté de Communes subventionne Le centre social «La Fourmilière» et Maurienne TV.  
  
En matière d'actions culturelles et sportives, la Communauté de Communes peut subventionner des associations et des manifestations culturelles d'intérêt communautaire : Groupement de Développement Agricole de Maurienne, Jarrienne des Cimes, contes et légendes, le raid O'biwwak, le Tour de l'Avenir.
- **Définition et mise en œuvre d'une politique d'aide et de maintien à domicile ou d'hébergement des personnes âgées, de portage des repas, service mandataire et téléalarme, en liaison avec les Associations de Développement en Milieu Rural (ADMR).**  
La Communauté de Communes soutient une politique de cohésion sociale et de services de proximité d'intérêt communautaire. Elle peut subventionner la maison médicale de garde de Saint-Jean-de-Maurienne.

# Les compétences

## ■ Mise en place et gestion d'une consultance architecturale dans le but de conseiller en amont tout projet de construction, d'aménagement et de restauration.

Ce service de consultance est animé par le CAUE de la Savoie.

## ■ Participation à tous les équipements permettant le développement des nouvelles technologies d'information et de la Communication.

- La Communauté de Communes est compétente pour la prise en charge des frais de location pour le logement des gendarmes mobiles saisonniers en renfort hivernal.

## Dans le cadre de l'évolution des statuts, deux sujets majeurs ont été à l'étude durant l'année 2017 : la compétence tourisme et la compétence eau.

S'agissant de la **compétence tourisme**, une étude visant à clarifier le cadre juridique du futur Office de Tourisme Intercommunal a été conduite en lien avec l'ASADAC et a permis au conseil communautaire de se prononcer sur la **création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)** qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cet EPIC évoluera progressivement au regard du résultat relatif au classement des Offices de Tourisme de plusieurs stations. Dans un premier temps, il intégrera les missions dévolues par la loi NOTRe pour l'ensemble des communes qui ne disposaient pas d'Office de Tourisme ainsi que pour celles dont le transfert a été acté (Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Pancrace et Albiez-Montrond à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

La commission tourisme a engagé un travail visant à améliorer l'accueil en gare des touristes à Saint-Jean-de-Maurienne dès cette saison d'hiver 2017-2018.

La **compétence eau** étant exercée à titre optionnelle sur l'ex Communauté de Communes de l'Arvan, en application des textes en vigueur, sauf décision de retour aux communes, est vouée à devenir optionnelle pour l'ensemble de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan avant d'être une compétence obligatoire, telle qu'indiquée par la loi NOTRe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ce contexte de mise en œuvre de la compétence eau a **fait l'objet de nombreuses réunions et courriers avec les services préfectoraux pour l'obtention d'un report**, la demande ayant été portée à la connaissance de la Direction Générale des Collectivités Locales.

Compte tenu du contexte national où des débats se sont ouverts, ceux-ci ne permettent pas de stabiliser à ce jour le cadre légal de cette prise de compétence, dont on entend qu'elle pourrait **ne plus être obligatoire et rester optionnelle avec une échéance d'application reportée à 2026**.

Ceci devant être précisé, il est opportun de maintenir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan les modalités d'exercice de la compétence eau telle qu'elle est inscrite dans les statuts actuellement en vigueur, à savoir que :

- La compétence eau est communautaire sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de l'Arvan.
- La compétence eau reste une compétence exercée par chacune des communes composant le territoire de l'ex Communauté de Communes Cœur de Maurienne à savoir : Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran, Hermillon, Montricher-Albanne, Pontamafrey-Montpascal, Montvernier et Le Châtel.

## Exercice de la compétence sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de l'Arvan en 2017.

Les actions marquantes du service de l'eau pour l'année 2017 ont été les suivantes :

- Le démarrage des travaux de rénovation des réservoirs d'Albiez-Montrond et de Saint-Pancrace.
- La poursuite des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable aux Bottières à Saint-Pancrace et à Cluny Malcrosset à Saint-Sorlin-d'Arves.
- Le démarrage des travaux de rénovation de la conduite gravitaire sur le territoire de Saint-Sorlin-d'Arves.

## RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte **75 agents** au 1<sup>er</sup> décembre 2017, travaillant dans les différents services communautaires.

Dépassant le nombre de **50 agents permanents**, la 3CMA s'est trouvée dans l'obligation d'organiser et de créer un Comité Technique et un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail le 30 mars 2017. Les élections professionnelles ont été organisées le 30 mai 2017 pour désigner les représentants du personnel siégeant dans ces comités.

Durant l'année 2017, **60 nouveaux agents** ont rejoint les effectifs communautaires dont 6 sur des postes permanents et 54 en contrat à durée déterminée en remplacement d'agents absents, en renfort ou en tant que saisonniers. **21 stagiaires** ont également été accueillis dans les services. En 2017, **29 animateurs saisonniers et un agent de service** ont travaillé au sein des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

La Communauté de Communes dispose par ailleurs de **services mutualisés** avec la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Cette collaboration est régie par un accord-cadre.

Dans le cadre de la démarche engagée visant à mettre un terme à l'accord-cadre dès la fin de ce mandat, soit 2020, le travail de structuration de la 3CMA se poursuit avec notamment la création au 1<sup>er</sup> septembre 2017 d'un service commun informatique.

Par ailleurs, le service commun Autorisation du droit des sols déjà existant, a été étendu aux communes de l'ex Communauté de Communes de l'Arvan.

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ AU CENTRE D'AFFAIRES ET DE RESSOURCES DE LA 3CMA

La 3CMA poursuit son engagement pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public. Des travaux sur le C.A.R. ont permis de mettre en place un ascenseur, de mettre en conformité les sanitaires et de changer les portes.





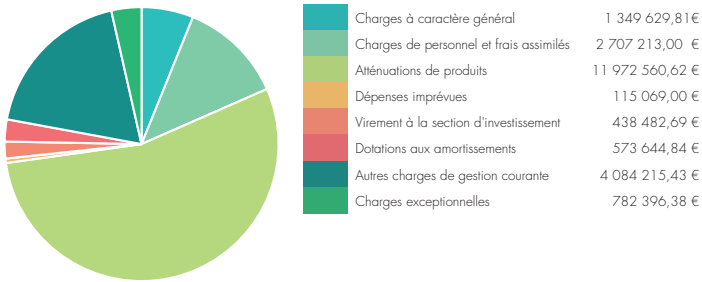
## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE CINQ BUDGETS :

- Un budget principal
- Un budget annexe relatif au Transport Urbain, assujéti à la TVA
- Un budget Eau Gestion directe, assujéti à la TVA
- Un budget annexe dédié à l'immobilier d'entreprises, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Eau DSP

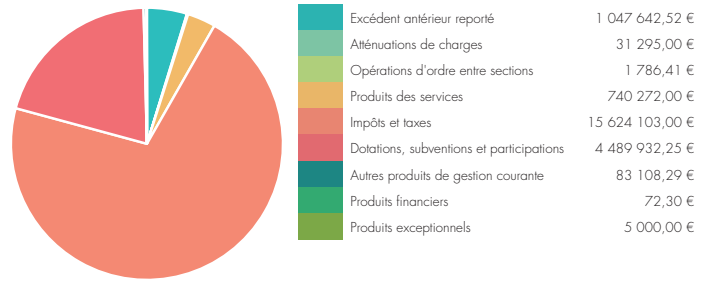
### BUDGET PRINCIPAL AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

■■■■► **FONCTIONNEMENT : 22 023 211,77 €**

#### DÉPENSES

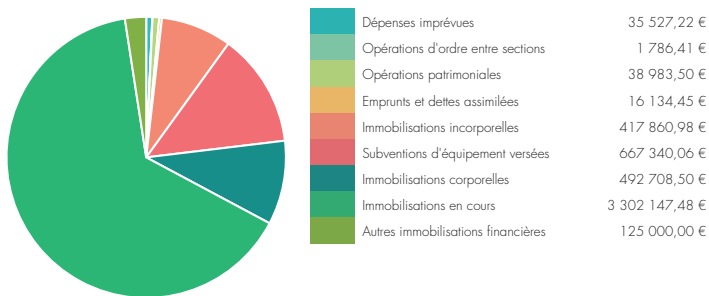


#### RECETTES

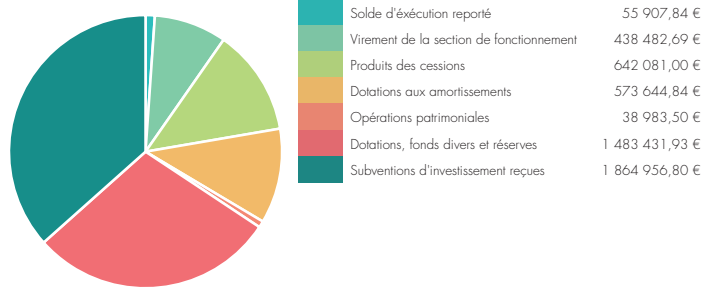


■■■■► **INVESTISSEMENT : 5 097 488,60 €**

#### DÉPENSES



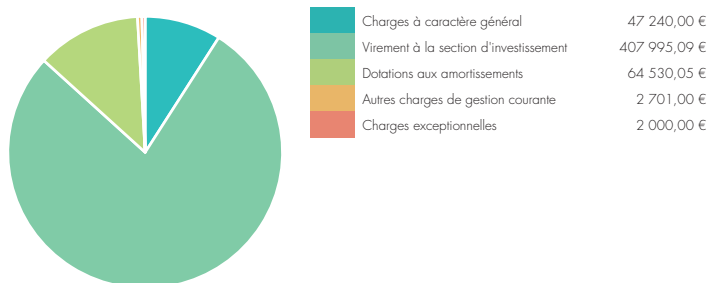
#### RECETTES



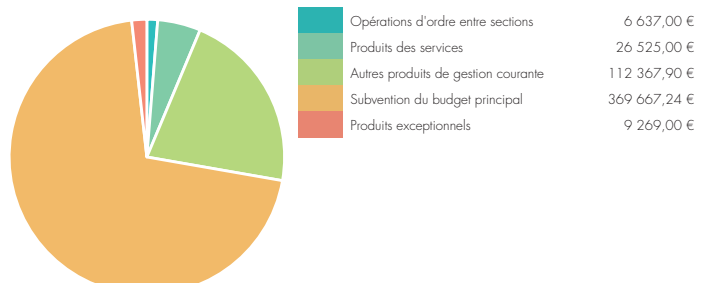
### BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIÈRES (montants hors taxes)

■■■■► **FONCTIONNEMENT : 524 466,14 €**

#### DÉPENSES

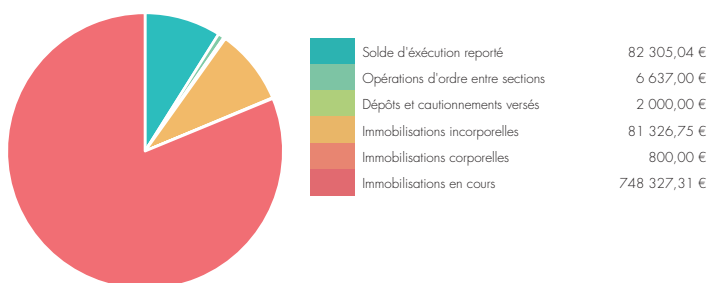


#### RECETTES

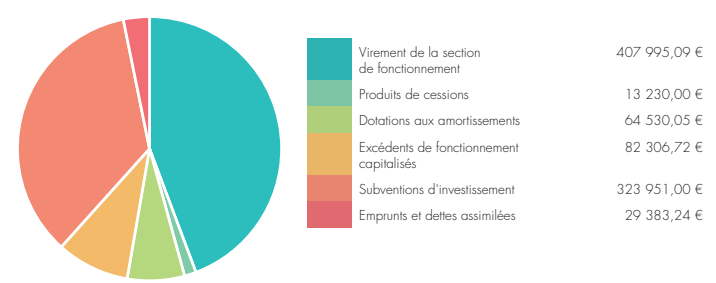


■■■■► **INVESTISSEMENT : 921 396,10 €**

#### DÉPENSES



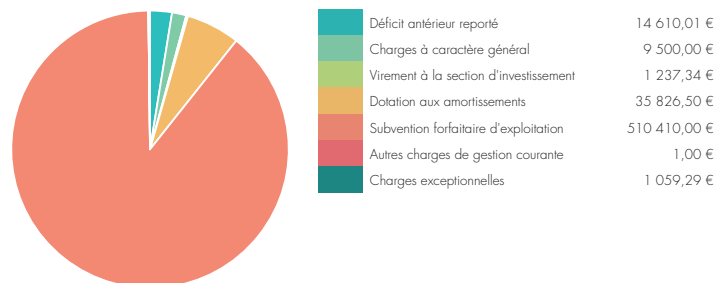
#### RECETTES



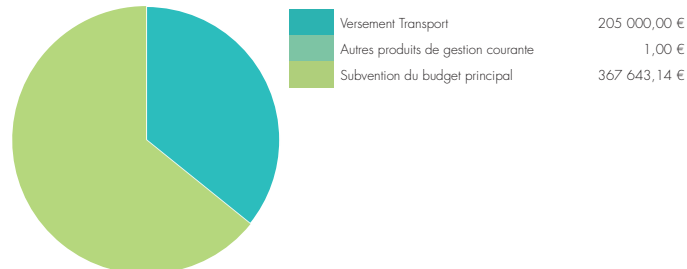
## BUDGET ANNEXE TRANSPORT URBAIN (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 572 644,14 €

### DÉPENSES

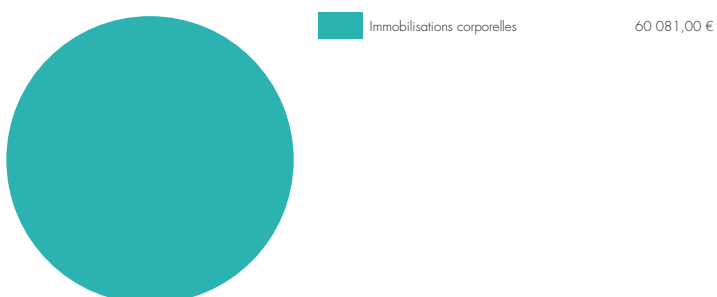


### RECETTES

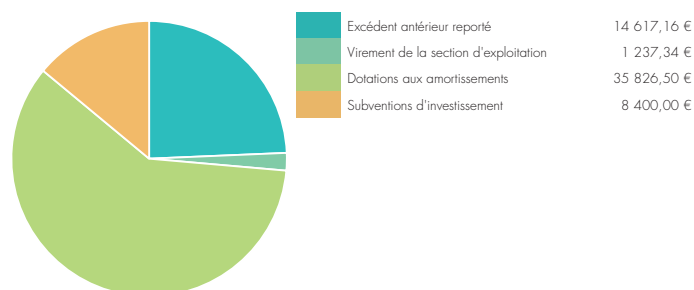


INVESTISSEMENT : 60 081 €

### DÉPENSES



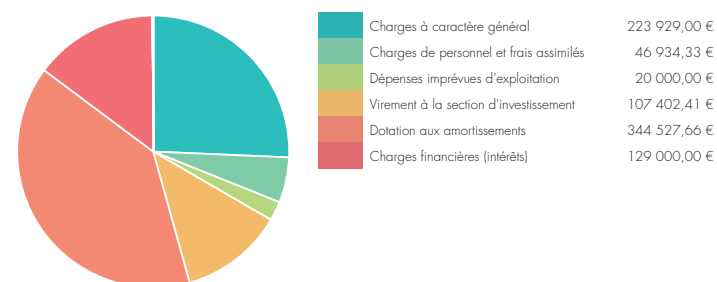
### RECETTES



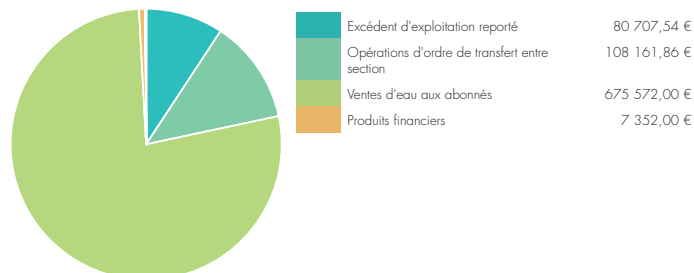
## BUDGET ANNEXE EAU DSP AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

EXPLOITATION : 871 793,40 €

### DÉPENSES

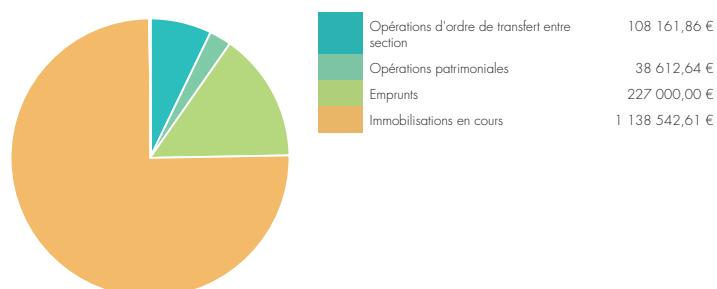


### RECETTES

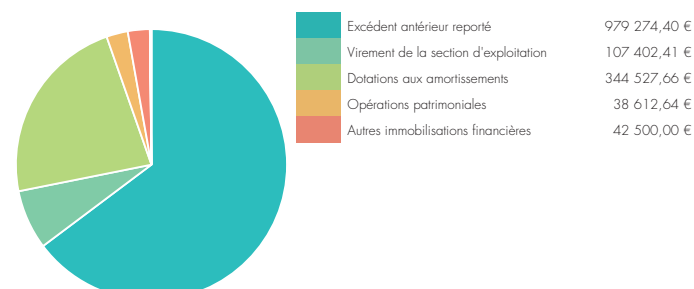


INVESTISSEMENT : 1 512 317,11 €

### DÉPENSES



### RECETTES

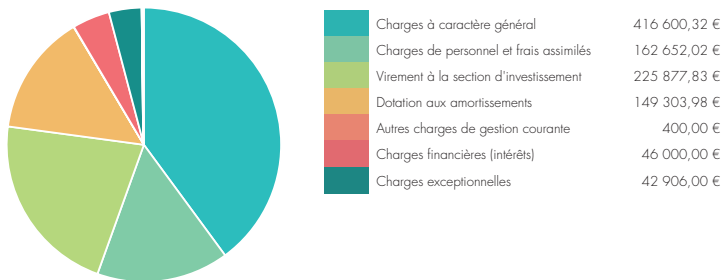




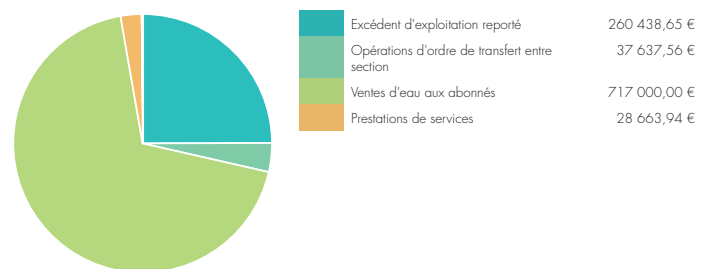
## BUDGET EAU GESTION DIRECTE AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 1 043 740,15 €

### DÉPENSES

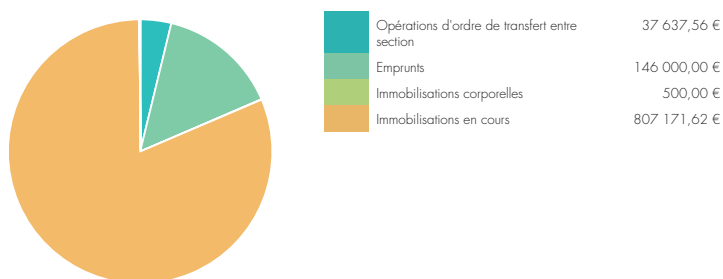


### RECETTES

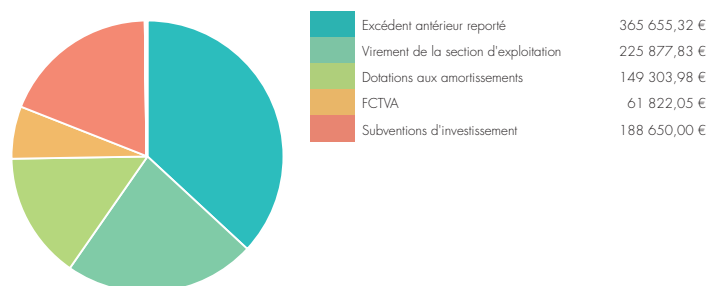


INVESTISSEMENT : 991 309,18 €

### DÉPENSES



### RECETTES



## LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES

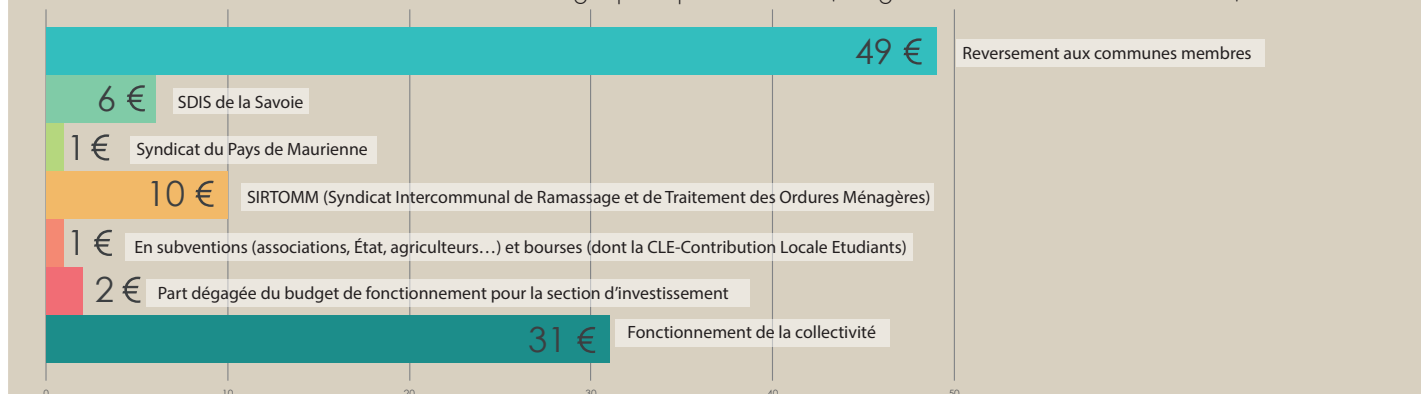
- L'attribution de compensation.
- Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)  
La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à hauteur de 523 931 €.

2017	Attribution de compensation	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
Part CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN		523 931 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	25 064,00 €	5 491 €
ALBIEZ-MONTROND	436 824,00 €	37 621 €
LE CHATEL	- 6 502,00 €	9 083 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	112 710 €
HERMILLON	435 858,00 €	50 391 €
JARRIER	55 399,00 €	19 471 €
MONTRICHER-ALBANNE	647 326,04 €	71 537 €
MONTVERNIER	- 7 765,00 €	9 160 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	539 157,68 €	38 095 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	38 994 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	4 560 373,84 €	541 428 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	325 645,00 €	92 772 €
SAINT-PANCRACE	40 722,33 €	12 665 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	70 354 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	84 612 €
VILLARGONDRAN	719 438,66 €	67 698 €
<b>Total</b>	<b>10 864 091,55 €</b>	<b>1 786 013 €</b>

# Le coût des services délégués

## COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement du budget principal en 2017 (budget avec décisions modificatives) :



## LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2017 :

- Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 258 644 €
- Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 216 658,02 €
- Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 231 929,38 €
- Au Centre social La Fourmilière (anciennement Association Cantonale d'Animation) : 92 099 €

## RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- La collecte et le traitement des déchets,
- La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LES TAUX 2017 PAR COMMUNE

Communes	Taux 2017
LE CHATEL	12,20 %
HERMILLON	7,52 %
MONTVERNIER	8,77 %
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	8,88 %
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	7,44 %
VILLARGONDRAN	10,05 %
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	8,67 %
MONTRICHER-ALBANNE	8,90 %
Taux plein ex CC Arvan	7,62 %
75% taux plein ex CC Arvan	5,71 %
50% taux plein ex CC Arvan	3,81 %
33% taux plein ex CC Arvan	2,51 %
25% taux plein ex CC Arvan	1,90 %

## TONNAGE PAR COMMUNE

Communes	2017 (basé sur réalisé 2016)
MONTVERNIER	32,7
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	2 521,7
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	300,5
VILLARGONDRAN	190,3
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	66,3
MONTRICHER-ALBANNE	389,8
ALBIEZ-LE-JEUNE	37,0
ALBIEZ-MONTROND	198,1
FONTCOUVERTE - LA TOUSSUIRE	482,4
JARRIER	100,9
SAINT-JEAN-D'ARVES	265,2
SAINT-PANCRACE	62,9
SAINT-SORLIN-D'ARVES	366,3
VILLAREMBERT - LE CORBIER	416,0
TOTAL	5 611,4

## COÛT PAR COMMUNE

Communes	2016	2017
LE CHATEL	16 896 €	16 406 €
HERMILLON	52 586 €	56 724 €
MONTVERNIER	17 281 €	17 873 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	924 715 €	951 610 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	118 444 €	136 659 €
VILLARGONDRAN	74 670 €	78 157 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	34 700 €	32 903 €
MONTRICHER-ALBANNE	131 934 €	140 061 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	16 989 €	17 394 €
ALBIEZ-MONTROND	80 901 €	87 976 €
FONTCOUVERTE - LA TOUSSUIRE	231 824 €	242 342 €
JARRIER	40 278 €	44 341 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	98 929 €	95 483 €
SAINT-PANCRACE	28 149 €	28 598 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	134 787 €	140 695 €
VILLAREMBERT - LE CORBIER	167 190 €	171 422 €
TOTAL	2 170 273 €	2 258 644 €





# GRANDIR & SE RÉALISER

## TEMPS FORTS 2017

- Mise en place de la commission enfance jeunesse
- Travaux d'aménagement de la cuisine du multi-accueil
- Familles en fête en Maurienne
- Accueil de stagiaires
- Travaux d'accessibilité à l'accueil de loisirs « Le Carrousel »

## PROJETS ENFANCE 2018

- Fourniture des repas au sein des crèches
- Projet d'aménagement de l'espace au multi-accueil pour permettre l'activité autonome de l'enfant
- Adaptation du passeport du mercredi aux effectifs

## MISE EN PLACE DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Suite à la fusion des Communautés de Communes de l'Arvan et de Coeur de Maurienne, une nouvelle commission enfance jeunesse s'est installée en janvier 2017.

En 2017, elle s'est réunie 5 fois et a échangé autour des thématiques suivantes :

- La compétence enfance et le recensement de toutes les structures du territoire de Coeur de Maurienne Arvan.
- Les horaires des accueils de loisirs.
- L'organisation de l'accueil de loisirs du mercredi et du passeport du mercredi.
- Le fonctionnement des structures.
- La modification des règlements intérieurs et des tarifs.

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE DU MULTI-ACCUEIL

Actuellement les familles du multi-accueil « la Ribambelle » et de la micro-crèche « L'éclapeau » fournissent les repas de leur enfant. Afin de se mettre en conformité avec la convention signée avec la Caisse d'Allocations Familiales qui définit les modalités d'intervention et de versement de la prestation

de service unitaire (PSU) et avec les services vétérinaires, la collectivité proposera à compter de septembre 2018, les repas aux enfants accueillis au sein de ses établissements.

Au multi-accueil « la Ribambelle », cette proposition a nécessité un aménagement de la cuisine et des installations techniques adaptées et conformes aux règles d'hygiène. Les travaux ont eu lieu au mois d'août pendant la période de fermeture et se sont poursuivis courant septembre.

## FAMILLES EN FÊTE EN MAURIENNE

Cette manifestation à destination des enfants et de leurs familles a lieu tous les deux ans sur 6 territoires de la Maurienne. **C'était la 4<sup>e</sup> édition cette année.** Cet événement est porté par un collectif réunissant les animatrices des lieux d'accueils enfants parents et des services enfance de la Maurienne.

Le thème retenu cette année était « la différence ». Des jeux, expositions, livres, spectacles ont été proposés du 27 novembre au 7 décembre dans les structures petite enfance Coeur de Maurienne Arvan.

Cette action a reçu le soutien financier du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie) et du Conseil Départemental de la Savoie.

## ACCUEIL DE STAGIAIRES

Les crèches et accueils de loisirs de la collectivité sont très sollicités pour accueillir des stagiaires. 16 stagiaires ont été accueillis au sein des établissements petite enfance – enfance de la 3CMA aux profils très variés : stagiaires de 3<sup>e</sup> ou du bac Pro Accompagnement, Soins et Service à la Personne (ASSP), personnes en reconversion professionnelle, jeunes en recherche d'orientation, stagiaires en formation « métier » : CAP petite enfance, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, éducateur sportif et loisirs pour tous ... La collectivité accueille également au sein du multi-accueil « la Ribambelle » une jeune volontaire en service civique pour une durée de 8 mois.

Deux types d'accueil sont proposés :

- L'accueil régulier.
- L'accueil occasionnel pour des besoins ponctuels.

Les accueils visent :

- **À l'épanouissement de l'enfant** : à travers des gestes, des paroles, des jeux, un environnement sécurisant.
- **A l'apprentissage progressif de la vie sociale et de l'autonomie** : apprendre à se séparer et se construire de nouveaux repères pour être en capacité de s'ouvrir à l'autre; apprendre à découvrir et faire seul encouragé par l'adulte, pour consolider et construire l'estime de soi.

Cet apprentissage est mis en œuvre dans tous les moments quotidiens de l'enfant. Par exemple le multi-accueil a expérimenté **une nouvelle organisation pour les repas**.

Ceux-ci sont fournis par les parents et servis dans des plateaux compartimentés. L'enfant choisi de manger ses aliments dans l'ordre qu'il souhaite, à son rythme et fait des associations de goûts. L'équipe a ainsi constaté que les enfants mangeaient mieux, qu'ils n'étaient pas dans l'attente du dessert et que cette initiation au plaisir de manger seul sous le regard attentif de l'adulte était **un pas vers l'autonomie**.



Activité peinture

## PETITE ENFANCE

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

Trampoline est un espace de rencontres, d'écoute, d'échanges et de jeux. Deux accueillantes reçoivent les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte proche de l'enfant (parent, grand parent, assistante maternelle...) tous les mardis de 9h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires), au Pôle Enfance à Saint-Jean-de-Maurienne. **L'accueil est libre, gratuit et sans inscription.**

En 2017, **une soixantaine d'enfants différents a été accueillie**. La fréquentation chaque mardi est en moyenne de 13 enfants et 9 adultes. Ceux-ci viennent à Trampoline de façon régulière ou occasionnelle.



Trampoline, lieu d'accueil enfants-parents

### MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE »

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans dans la limite de 34 places. Au 30 septembre 2017, **120 enfants différents** ont fréquenté la structure durant l'année.

### MICRO-CRECHE « L'ECLAPEAU »

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans la limite de 10 places. Au 30 septembre 2017, **25 enfants différents** ont fréquenté la structure. Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

C'est un lieu d'information, de médiation, d'animations et d'échanges. Parents et assistantes maternelles trouvent de nombreux renseignements sur leurs droits et devoirs, les salaires, les statuts et les démarches administratives.

Une vingtaine d'assistantes maternelles et **plus de 50 enfants ont fréquenté les ateliers d'éveil** tout au long de cette année. Le contenu de ces ateliers est toujours très varié : activités manuelles ou de pâtisserie, promenades, pique-nique, spectacle, chansons, ateliers peinture au couteau et musique animés par les intervenants. Des animaux de la ferme sont même venus au relais.

Le relais **soutient les démarches des assistantes maternelles** qui souhaitent partir en formation. Ainsi cette année encore 5 à 7 d'entre elles ont participé à des formations sur les thématiques suivantes : « gérer son stress » et « surveiller l'état de santé de l'enfant ». Une fois par mois, un atelier d'éveil est proposé à Hermillon en partenariat avec la bibliothèque.



Cet engagement dans la formation, comme la fréquentation du relais, témoignent de leur volonté de développer leurs compétences.



Relais Assistantes Maternelles

## PASSEPORT DU MERCREDI

Le passeport du mercredi propose **des ateliers de sensibilisation et d'éveil** aux activités sportives, culturelles et artistiques qui s'adressent aux enfants de 3 à 11 ans. L'inscription au passeport permet chaque trimestre : la participation à deux activités, une séance de cinéma organisée dans le cadre du passeport, un spectacle ou la participation à la fête du passeport.



Passeport du mercredi

**232 enfants ont participé aux activités du passeport du mercredi** pendant l'année scolaire 2016/2017, dont 48 à l'activité ski de piste. Suite à la décision d'un retour de la semaine scolaire de 4 jours à compter de septembre 2017, il a été proposé un programme d'activités s'inscrivant sur la journée.

## ENFANCE

### ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Carrousel s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans ; celui des Chaudannes aux enfants de 7 à 12 ans. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires (excepté Noël) pour un accueil à la semaine ou à la journée. Le mercredi, l'accueil a lieu au Carrousel toute la journée ou uniquement l'après-midi.

**124 enfants** ont fréquenté l'accueil du Carrousel pendant les vacances scolaires et **225 enfants** à l'accueil des Chaudannes. Les mercredis, **74 enfants de 3 à 10 ans** ont participé à l'accueil de loisirs du mercredi.



Accueil de loisirs du Carrousel

Cette année plusieurs animations ont été réalisées en partenariat avec d'autres accueils de loisirs, celui du centre social Declicc pour le secteur de la Chambre et celui de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, avec au programme : un grand jeu, une sortie à Saint-Christophe-la-Grotte et une sortie cinéma. L'occasion de partager des expériences, des compétences et de mutualiser des moyens.

Des bénévoles interviennent dans l'encadrement, notamment pour l'activité jardinage. Cet atelier est géré depuis de nombreuses années par un bénévole passionné qui transmet aux enfants son goût pour la culture du potager. L'activité ski bénéficie également de la présence de parents bénévoles très fidèles sans qui cette animation ne pourrait avoir lieu dans des conditions optimales.

### TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE CARROUSEL »

En septembre des travaux de mise en accessibilité ont eu lieu à l'accueil de loisirs du Carrousel à Saint-Pancrace pour **permettre l'accueil de personnes à mobilité réduite**. La mise aux normes du bâtiment a concerné la rampe d'accès extérieure, l'élargissement des portes, la réfection de sanitaires, l'identification d'une place de parking. Pendant la durée des travaux les enfants ont été accueillis tous les mercredis dans les locaux de l'école élémentaire des Chaudannes.

## TEMPS FORTS 2017

- Lien avec les familles : instauration d'un règlement intérieur de l'accueil de loisirs
- Accueil de loisirs : un record de fréquentation
- Actions de prévention : la journée sécurité

## PROJETS JEUNESSE 2018

- De nouveaux outils de communication
- Evolution des bons plans glisse

## UN REGLEMENT INTERIEUR POUR MIEUX INFORMER LES FAMILLES

Depuis le mois de décembre, un règlement intérieur de l'accueil de loisirs est intégré aux documents d'inscriptions que doivent remplir et signer les familles chaque année.

Les conditions d'annulations ont été clarifiées afin de permettre la souplesse accordée aux familles sans toutefois pénaliser l'inscription de jeunes en liste d'attente.

Pour faciliter l'organisation des familles, en cas d'annulation d'une activité le jour même, la structure s'engage à accueillir les jeunes sur les horaires prévus et à leur proposer une activité de substitution, avec l'accord des parents.

## ACCUEIL DE LOISIRS : RECORD DE FREQUENTATION PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Depuis l'instauration, en 2016, d'une programmation d'activités répartie en deux tranches d'âge distinctes, la fréquentation de l'accueil de loisirs de l'Espace Jeunes augmente pendant les vacances scolaires. Cette évolution est particulièrement remarquable pendant la période estivale, pour les jeunes de 11 à 13 ans.

Cet été, suite à une communication auprès des jeunes enfants au collège et leurs parents, **près d'un tiers des élèves de CM2** scolarisés sur le territoire de la 3CMA a participé aux activités d'été !

Pour satisfaire la demande, toute l'équipe de l'Espace Jeunes s'est mobilisée, que ce soit dans l'encadrement des activités ou sur la gestion administrative particulièrement complexe en cette période de forte affluence.

### FRÉQUENTATION DU SERVICE JEUNESSE EN 2017

432 jeunes inscrits de 11 à 18 ans

Répartition géographique des adhérents :



La fusion des deux Communautés de Communes n'a pas eu d'incidence sur le fonctionnement ou l'origine géographique des usagers puisque depuis de nombreuses années, l'Espace Jeunes avait en charge, via une convention entre les deux collectivités, de mettre en œuvre une politique jeunesse accessible sans distinction aux jeunes de l'ensemble du territoire de la 3CMA.

La première journée d'inscriptions aux activités d'été est un moment important de la vie de l'Espace Jeunes. Pour faciliter la longue attente des jeunes et des parents, **un accueil confortable et convivial** était prévu dans la structure, avec la présence des animateurs pour expliquer le fonctionnement et les activités aux familles.

L'organisation interne de l'Espace Jeunes propose des listes d'attente et une marge de fonctionnement afin de **s'adapter au mieux à la demande des jeunes**.

Pour l'été 2017, des places supplémentaires ou des doublages d'activités ont été proposés dans la majorité des cas. Parmi les **88 activités programmées**, seules deux listes d'attente particulièrement importantes (nuitée « accrobivouac » et « Total wam Out ») n'ont pu être satisfaites.

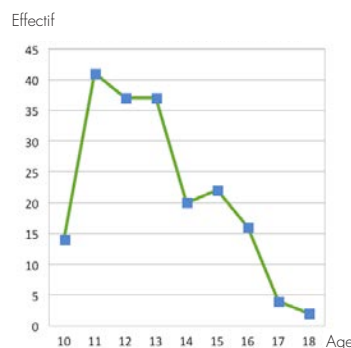
### VACANCES D'ÉTÉ

- 198 jeunes ont fréquenté la structure.
- 1100 passages de jeunes pour 45 jours d'ouverture, soit en moyenne 24 jeunes par jour.

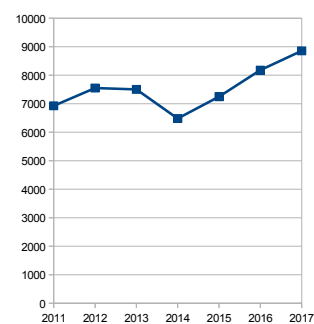
### 88 ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :

- 35 activités proposées aux 11-13 ans.
- 25 activités proposées aux 13-17 ans.
- 28 activités proposées pour tous les jeunes.

Nombre de jeunes par tranche d'âge



Total des heures de présence des jeunes par an



Les jeunes de « 10 ans » comptabilisés sont des élèves entrant en 6<sup>e</sup> mais nés en fin d'année et n'ayant donc pas encore atteint 11 ans au cours de l'été.





Sortie à Walibi

## LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les grandes sorties vers les parcs d'attraction : Vitam park, Walibi et Splashworld Provence ont constitué les grandes sorties, avec un total de 165 jeunes présents sur ces 3 journées !

### DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS SUR DEUX JOURS + NUITÉE :

Entre l'activité à la journée et le séjour, la nuitée permet de découvrir une activité dans les meilleures conditions ; c'est également l'occasion pour certains jeunes de dormir en dehors du cadre familial pour la première fois et de façon souvent originale : nuit en forêt dans un hamac, refuge, bivouac, igloo...une expérience riche et pleine de sensations !

### ACTIVITÉS INTER-STRUCTURES

Une douzaine d'activités de loisirs a été organisée en partenariat avec les structures jeunesse de la Maurienne et de Coeur de Savoie. Sports, grands jeux, ateliers... les objectifs sont toujours les mêmes : permettre aux jeunes de se rencontrer, vivre des moments ensemble et découvrir leur territoire.

En complément de ces activités à la journée, 2 séjours communs ont été réalisés : le traditionnel village polaire qui se déroule tous les deux ans à Montaimont et le Raid Maurienne qui remplace le challenge Maurienne. L'édition 2017 s'est déroulée sur la base de loisirs de Porcieu.



Activité canyoning nocturne

### SÉJOURS PRÉPARÉS PAR LES JEUNES

Une première à l'Espace Jeunes : un séjour itinérant en vélo a conduit 7 jeunes de 12 à 14 ans jusqu'à Aix-les-Bains.

Au total, 95 km parcourus en 4 jours, agrémentés de haltes bien appréciées dans les campings de Saint-Hélène-du-lac, Challes-les-Eaux et Le Bourget-du-Lac.

Un second séjour, avec 7 ados de 14 à 17 ans, s'est déroulé à Avignon pendant le festival. Le choix des jeunes s'est porté sur 9 spectacles en 3 jours : théâtre contemporain, théâtre de rue ou traditionnel, one man show, improvisation !

## LA CULTURE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES ANIMATEURS

Musique, science, théâtre, festival, expression, arts graphiques, cuisine sont proposés toute l'année. Les jeunes ont pu s'initier à des pratiques culturelles et découvrir des ateliers très variés. Si les activités culinaires (déclinées d'émissions télévisées) rencontrent toujours un vif succès, **les nouveautés proposées par les animateurs** ont été appréciées par les jeunes. L'intervention ponctuelle de professionnels spécialisés contribue à la qualité des ateliers.



Atelier de dessin manga-comic BD à Grenoble

### Ateliers périscolaires au collège : un fonctionnement bien établi

Depuis 2 ans, les animateurs de l'Espace Jeunes sont présents au collège pendant la pause méridienne, pour proposer aux élèves des temps d'activité encadrés. Deux conditions pour participer : être adhérent à l'Espace Jeunes et s'inscrire auprès des animateurs !

Sur l'année scolaire 2016/2017, les ateliers réalisés ont été les suivants : Club Manga, ping pong, grands jeux extérieurs, programmation informatique, vidéo, jeux de société.

### Un public toujours fidèle aux bons plans glisse de l'hiver

La période hivernale en Maurienne est normalement propice à la pratique des sports de glisse. Si les conditions d'enneigement ont toujours permis la réalisation des activités proposées, la météo capricieuse a parfois dissuadé une partie des jeunes à s'inscrire. On note ainsi une petite baisse globale de fréquentation sur l'ensemble des services proposés l'hiver par l'Espace Jeunes.

Cependant, le stage d'initiation au snowboard, encadré par des moniteurs ESF, a pu se dérouler avec 7 jeunes motivés.

La carte « bons plans », délivrée à l'Espace Jeunes pour les enfants et les jeunes dès 6 ans, offre **des avantages très appréciés par les familles sur les tarifs des forfaits et locations de matériel (à la journée)**, grâce au partenariat établi depuis plusieurs années avec les Karellis, Albiez-Montrond et les stations des Sybelles.

Enfin, les groupes de jeunes, autonomes et sous autorisation de leurs parents, peuvent être véhiculés pendant les vacances d'hiver vers la station de leur choix et sur des horaires modulables. Des navettes sont mises en place par l'Espace Jeunes.

## LA SAISON D'HIVER 2016/2017 EN CHIFFRES

- 207 cartes Bons Plans délivrées à l'Espace Jeunes.
- 55 jeunes ont participé aux sorties ski de la structure jeunesse.
- 7 jeunes ont participé au stage d'initiation au snowboard.

## Les actions d'information, de sensibilisation et de prévention se déclinent toute l'année avec le « Point Information Jeunesse » (PIJ)

Cette année, le Point Information Jeunesse de l'Espace Jeunes a porté une journée consacrée à la sécurité sur les thèmes suivants :

- La sécurité en montagne : conférence sur les risques d'avalanche, initiation à la sécurisation de passages aériens, comportement à adopter dans des situations problématiques, utilisation des outils ARVA et sondes. Cette thématique a profité à 50 lycéens dont 30 élèves en Maintenance Industrielle.
- La sécurité et le bon usage des réseaux sociaux : intervention et temps d'échange, pour 60 jeunes de CM2.

Le PIJ, c'est aussi l'information sur les métiers et les études. Ainsi, la journée du futur étudiant, organisée en mars dans la salle Bochet du lycée Paul Hérault, **a intéressé 300 lycéens** ! L'information sur la mobilité et les transports a été particulièrement appréciée. Autant de jeunes sont venus s'informer ensuite sur les jobs d'été, action annuelle qui s'est enrichie d'un nouvel atelier « apprendre à gérer le stress ». L'animatrice du PIJ était également partie prenante dans l'organisation du forum des métiers qui s'est déroulé en avril à Saint-Julien-Montdenis, piloté par le Centre d'Information et d'Orientation et en partenariat avec la Mission Locale Jeunes.

Sur le volet de la citoyenneté, **la sensibilisation aux handicaps** pour toutes les classes de 5<sup>e</sup> du collège, soit 130 élèves, a généré une écoute attentive et surtout beaucoup de questions des élèves, de même que l'exposition sur les troubles « DYS » et les ateliers qui en ont découlé, permettant à près de 200 lycéens de « se mettre dans la peau de ».

Ces actions de sensibilisation, menées par le PIJ, **ont trouvé écho auprès de jeunes citoyens** qui se sont impliqués dans l'élaboration ou la réalisation de plusieurs projets présentés ci-dessous.



Enfin, l'animatrice du PIJ reçoit toute l'année des jeunes pendant les horaires d'ouverture de la structure. Les questions individuelles portent principalement sur le BAFA, les petits jobs et sur l'accompagnement de projets demandés dans le cadre scolaire.



Sécurité en montagne

## LES JEUNES CITOYENS EN ACTION

### LE SONGE QUI MENT

Coordonné par le centre d'addictologie de Maurienne (ANPAA73), ce projet a été construit en partenariat avec l'Espace Jeunes, le CLSPD, la Sauvegarde de l'Enfance et un consultant en éducation. L'objectif était de mobiliser des lycéens sur la consommation de cannabis en remettant du dialogue entre jeunes et adultes.

Sept lycéens ont ainsi élaboré puis mis en scène des interviews, filmés dans la cour du lycée. Une vidéo de ces interviews servira début 2018 de support à des débats entre jeunes et adultes sur cette thématique.

### PROJET HANDICAP D'UNE CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE JEUNE

Loïtia Marmoex, Conseillère départementale jeune (CDJ) a construit un projet de sensibilisation des jeunes du collège au handicap, avec le concours d'un animateur de l'Espace Jeunes et de sa Conseillère Principale d'Education.

Le conseil départemental, coordonnateur de l'action des CDJ, a validé et financé le projet. Celui-ci s'est concrétisé en mai 2017 par :

- Une initiation des collégiens au basket fauteuil.
- Une exposition et une sensibilisation sur le thème du handicap.
- La récupération de bouchon en plastique servant à la fabrication de fauteuils.
- La vente de tee-shirts au profit d'une association. Les tee-shirts arboraient un slogan et un logo inventés par les collégiens dans le cadre d'un concours.

### ANIMATION « COCKTAIL SANS ALCOOL »

En partenariat avec l'antenne d'addictologie Maurienne, 7 jeunes ont animé un stand « cocktail sans alcool » lors de la fête de la musique à Saint-Jean-de-Maurienne. En échange d'un cocktail fruité confectionné par les jeunes, une petite discussion de sensibilisation sur l'alcoologie était dispensée par les professionnels.

### LES CHANTIERS DE JEUNES

Les chantiers proposés aux adolescents de 16 et 17 ans sur l'ensemble du territoire de la 3CMA constituent un premier emploi pour la plupart de ces jeunes participants. Un autre objectif de ces chantiers est de faire découvrir le patrimoine des communes du territoire, qu'il soit historique, culturel, économique ou même naturel.

Les 3 chantiers réalisés en 2017 ont mobilisé 25 jeunes :

#### A Saint-Jean-de-Maurienne :

- Préparation de l'ouverture saisonnière du camping municipal : ponçage et lasure de chalet, nettoyage de dalles, désherbage.
- Restauration du mobilier de la salle du Conseil, participation aux travaux de construction du skate-park situé à La Combe.

#### A Saint-Julien-Montdenis : confection d'un module du skate-park.

#### En complément de leurs 20 heures de travail les jeunes ont pu découvrir les sites suivants :

- Visite de la centrale hydro électrique des Clapeys et rencontre avec un saisonnier pour informer les jeunes sur cette spécificité et la double activité.
- Visite de la mairie, du musée des ardoisiers et de la centrale hydro électrique de Saint-Julien-Montdenis.
- Visite de l'entreprise Trimet et du pôle enfance avec une demi-journée en immersion au centre de loisirs avec l'équipe d'animation.

## CONTRIBUTION LOCALE ÉTUDIANT (C.L.E.)

Les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC, en dehors de la vallée, peuvent se voir attribuer une aide financière de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan, sous certaines conditions.

En effet, pour l'attribution de la C.L.E., plusieurs paramètres sont pris en compte : l'ancienneté d'habitation sur le territoire de la Communauté de Communes, l'âge du demandeur, les ressources et les charges de ses parents, le nombre de personnes à charge dans la famille, les ressources de l'étudiant (bourses), et le Revenu Minimum Etudiant de la ville où le jeune étudie.

Concernant les bénéficiaires, ceux-ci s'engagent dans un contrat signé avec le Président de la Communauté de Communes à donner un peu de leur temps à la collectivité à travers différentes actions citoyennes.

Financé par la 3CMA, ce dispositif est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Maurienne (tél. 04 79 64 00 54).

## LES ACTIONS CITOYENNES

Durant l'année scolaire 2016/2017, différentes actions ont été proposées comme par exemple, l'aide à la tenue des bureaux de vote lors des élections, la participation au Salon du Livre d'Hermillon, l'aide à l'animation de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne pour le Carnaval, la Fête de la Musique, la Fête de la St Jean, ou bien encore pour la Fête du Pain. Certains étudiants ont aussi accompagné l'animatrice de la Résidence Bonne Nouvelle lors de ses après-midi d'animation auprès des personnes âgées.

Des actions seront également proposées pour cette année scolaire 2017/2018.

Bilan de l'année scolaire 2017/2018

	2016/2017	2017/2018
<b>Nombre de dossiers étudiés</b>	33	41
<b>Nombre d'accords</b>	23	28
<b>Nombre de rejets</b>	10	13
<b>Coût Communauté de Communes</b>	<b>21 720 €</b>	<b>30 852 €</b>



Chantier jeunes pour la construction du skate-park de Saint-Julien-Montdenis





Stratégie digitale de la 3CMA

## COMMUNIQUER & INNOVER

### TEMPS FORTS 2017

- Mise en place d'un service communication
- Définition d'un logo et d'une charte graphique
- Mise en place d'une stratégie digitale
- Mise en place d'un service des systèmes d'information
- Lancement de la procédure pour la concession de la salle serveurs
- Maurienne TV

### PROJETS 2018

- Mise en ligne du nouveau site internet de la Communauté de Communes
- Brochure trimestrielle à destination des habitants
- Evolution du mode de diffusion de Maurienne TV
- Faciliter l'accès au Très Haut Débit sur les ZAE.

### MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUNICATION

Suite à la fusion des 16 communes de Cœur de Maurienne et de l'Arvan, il était primordial de donner **une identité à la Communauté de Communes**.

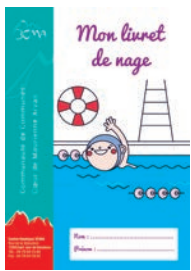
L'objectif du service communication est de rendre lisible et compréhensible les actions menées par l'intercommunalité auprès des habitants.

La 3CMA a mis en place une commission communication présidée par Sophie Verney et procédé au recrutement d'un chargé de communication au mois de Mai 2017.

### DÉFINITION D'UN LOGO ET D'UNE CHARTE GRAPHIQUE

Grâce à un concours auprès de la population, un nouveau logo a été défini pour la Communauté de Communes. Ce logo se compose de l'acronyme 3CMA en référence aux initiales de Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et d'un dessin représentant les Aiguilles d'Arves, symbole emblématique du territoire.





livret de nage adapté à la charte graphique de la 3CMA

La charte graphique est un ensemble de règles graphiques qui vont définir comment élaborer les différents supports de communication. Celle-ci est étroitement liée au logo. Son objectif est d'être **identifiable et reconnaissable auprès de la population**. La charte reprend l'illustration des Aiguilles d'Arves, un repère identitaire du logo décliné sur les différents supports de communication. La charte graphique est volontairement colorée, afin d'être identifiable et dynamique.

## MISE EN PLACE D'UN SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Dans un souci d'économie et d'optimisation des moyens, un service informatique commun nommé « systèmes d'information » a été créé. Un socle technique et d'ingénierie a été défini, auquel s'ajoute une prestation optionnelle pour la téléphonie mobile.

Les missions principales sont les suivantes :

- Maintenance informatique, copieurs, téléphones fixes, matériels actifs
- Soutien et assistance aux utilisateurs
- Suivi budgétaire informatique communautaire et communal
- Veille technologique
- Informatique des écoles
- Téléphonie mobile

Aujourd'hui, ces services sont disponibles pour les services de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et ceux de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Ils seront proposés aux communes membres courant 2018. Elles pourront adhérer par convention.



Le service informatique et communication au travail

Les objectifs sont d'**optimiser les moyens humains et matériels**, de **garantir l'efficacité et la qualité du service rendu**, d'**harmoniser des équipements** notamment en vue de projets territoriaux liés à l'aménagement numérique.

Le service des systèmes d'information est composé de 4 agents communautaires dont deux agents de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne à temps complet qui ont été transférés à la 3CMA.

## LANCEMENT DE LA PROCEDURE POUR LA CONCESSION DE LA SALLE SERVEURS

La Communauté de Communes a mis en place en 2010 une salle serveurs (datacenter). Cette structure doit **offrir un très haut niveau de sécurité et de services** : garantir l'alimentation électrique, la climatisation, la sécurité physique et incendie 24h/24 et 365 jours par an.

En 2016, un investissement important a été réalisé pour changer l'ensemble des batteries et **doubler la capacité de stockage des serveurs**.

La gestion de cette infrastructure spécifique, nécessite des

## MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DIGITALE

### RÉSEAUX SOCIAUX

La 3CMA est présente sur Facebook ([facebook.com/CoeurdeMaurienneArvan](https://facebook.com/CoeurdeMaurienneArvan)) et sur Twitter ([twitter.com/MaurienneArvan](https://twitter.com/MaurienneArvan)). Par les réseaux sociaux, la Communauté de Communes crée **du lien avec les habitants et les différentes structures** à travers la mise en avant des actualités et des projets portés à l'échelle intercommunautaire.



Page facebook de la 3CMA

### UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA 3CMA

Le site internet actuel est vieillissant, ne s'adapte pas aux différentes formes d'écrans et se réfère à l'ancienne Communauté de Communes (Cœur de Maurienne). La rédaction d'un cahier des charges a permis de mettre en lumière les attentes et besoins pour la mise en place d'un nouveau site internet : fluidité, ergonomie, référencement et lien avec les réseaux sociaux.

Le futur site internet s'adressera aux habitants, aux élus du territoire, aux socio-professionnels, aux associations et aux visiteurs des 16 communes de la 3CMA. Il exploitera un système d'informations mutualisé pour les acteurs du tourisme et les collectivités.

La mise en ligne du site internet est prévue pour le premier trimestre de 2018.



compétences et des moyens particuliers. C'est pour cela que depuis sa création, le datacenter a été exploité par l'intermédiaire d'une Délégation de Service Public. Pour assurer la continuité du service, la Communauté de Communes a engagé en fin 2017 le processus de consultation pour renouveler la concession de gestion de cet équipement. Les résultats seront connus début 2018.

### FIBRE OPTIQUE ET THD

La 3CMA poursuit son action volontariste pour faciliter le déploiement de la fibre optique sur son territoire, notamment en finançant les derniers travaux de génie civil sur les communes de Saint Jean d'Arves et Saint Sorlin d'Arves, ce qui permettra d'apporter la fibre optique jusqu'à ces communes. D'autres travaux ont été réalisés pour apporter la fibre optique au service de l'eau de la 3CMA, et également à la future maison de l'habitat et du coworking située place Fodéré.

### MAURIENNE TV

#### UNE AUDIENCE EN FORTE HAUSSE

Grâce au partage des vidéos sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube, Dailymotion), la chaîne de télévision connaît en 2017 une forte hausse de son audience.

Déjà en 2016, le nombre de vues était passé de 100 000 à 400 000 vues. En 2017, le nombre de vues passe de 400 000 à 700 000, **soit une augmentation de 75%**.

Cette augmentation s'explique par la qualité des contenus proposés et par le travail bénévole de l'association « Maurienne TV » sur les réseaux sociaux. En effet, depuis 2016, l'association fédère les internautes autour de la **marque « #Mauriennisezvous »** qui connaît un fort succès et contribue à promouvoir les reportages de Maurienne TV mais aussi le territoire de la Maurienne dans sa globalité.

### EVOLUTION DES MODES DE DIFFUSION

Aujourd'hui, Maurienne TV est diffusée sur le réseau câblé de Saint-Jean-de-Maurienne et sur les réseaux sociaux, qui ont contribué à la hausse de l'audience. L'évolution de Maurienne TV passera par une présence sur les box internet, afin de permettre **une diffusion à l'échelle de la Maurienne mais surtout à l'échelle nationale**. Un premier travail de fond visant à rechercher des financeurs pour permettre à Maurienne TV d'être diffusée sur les box a été mené en 2017. Ce travail se poursuivra en 2018.

### MAURIENNE TV, INVESTIE DANS LA FORMATION DES JEUNES

Cette année Maurienne TV a accueilli 8 jeunes en formation, dont une personne en stage de fin d'études. Les jeunes ont été encadrés par les deux journalistes reporters d'images. Les étudiants ont appris les techniques de réalisation de génériques, les prises de vues et les montages sur des thématiques variées.



Interview de M. Jean-Michel Reynaud, Maire d'Albiez-le-Jeune





*Saint-Jean-de-Maurienne*

## AMÉNAGER & PROMOUVOIR

### HABITAT

#### TEMPS FORTS 2017

- Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat
- Aides pour améliorer la performance énergétique des logements.

#### PROJETS 2018

- Extension du PLH à toute la 3CMA
- Ouverture de la Maison de l'Habitat

#### MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH est un document qui définit les actions en matière d'habitat et les constructions de logements sur 6 ans. Il prévoit la répartition entre communes et indique les moyens pour y parvenir.

Le nouveau PLH 2016-2022 est exécutoire depuis novembre 2016, sur les communes de Hermillon, Le Châtel, Montricher-Albanne, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran. L'extension du PLH aux 8 autres communes de la 3CMA est prévue pour 2018, avec la mise à jour du diagnostic et la définition d'un programme d'actions complémentaires et adaptées.

#### Les actions phares du PLH

##### Pour le grand public :

- Aides financières de 2000 € pour l'achat et l'occupation d'un logement vacant depuis plus de 2 ans situé en centre-bourg, pour les propriétaires occupants ou bailleurs.
- Aide financière aux travaux permettant de remettre un logement vacant sur le marché.
- Intermédiation locative : dispositif permettant de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le propriétaire d'un logement.





#### Pour les communes :

- Aide aux communes pour la réflexion sur des aménagements urbains répondant aux critères du développement durable (la commune du Châtel prépare actuellement une étude de requalification de son centre-bourg).
- Aide au montage opérationnel des projets.

#### Dans le parc public (logements spéciaux) :

- Réaménager les grands logements existants en appartements plus petits pour mieux correspondre à la demande sociale.
- Revaloriser un patrimoine dont l'image est partiellement dépréciée.

#### AIDES À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS, À L'INSTALLATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET À L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLESSEMENT ET HANDICAP

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan continue en 2017 son dispositif de soutien financier aux installations d'énergies renouvelables et aux travaux d'amélioration d'efficacité énergétique des logements. La 3CMA organise des permanences pour vous aider à élaborer vos dossiers d'aide à l'adaptation de logement.

#### 8 subventions ont été accordées en 2017 pour un montant total de 7 395 € pour les réalisations suivantes :

- Isolation des combles et des parois vitrées.
- Isolation des murs extérieurs.
- Isolation sous toiture et changement des fenêtres.
- Installation d'un chauffe-eau solaire individuel.
- Installation de 3 poêles à granulés.

Ces aides s'adressent à des propriétaires occupants ou bailleurs du parc privé, de logements situés sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, occupés au titre de résidence principale, en individuel ou collectif, sous conditions de ressources.

## OUVERTURE DE LA MAISON DE L'HABITAT

Dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande en logements sur le territoire, le Programme Local de l'Habitat (PLH) prévoit l'ouverture d'une Maison de l'Habitat qui constituera un guichet unique sur le territoire.

Il s'agira d'un **lieu de renseignements sur tous les dispositifs d'aides à l'amélioration des logements, de rénovation énergétique et d'orientation du public vers les interlocuteurs adaptés et de conseils.**

Parallèlement, pour répondre aux besoins d'hébergement des salariés du Grand Chantier Lyon-Turin (évalués à 1 650 personnes venant de l'extérieur de la Maurienne), les services de la Maison de l'Habitat seront **mutualisés avec les autres Communautés de Communes de la vallée** pour le PIG (Programme d'Intérêt Général) Grand Chantier. Ce programme vise à **inciter les propriétaires de logements vacants à remettre leur bien sur le marché**, avec ou sans travaux.

Ainsi, la Maison de l'Habitat accueillera les permanences de l'opérateur du PIG, chargé de monter les dossiers de demande de subvention des propriétaires et sera également un lieu de renseignements des entreprises et salariés du chantier en recherche de logement.

La Maison de l'Habitat rassemblera les permanences des organismes compétents pour conseiller le public (ASDER, ADIL, ...). Après quelques travaux et le recrutement d'un(e) animateur(trice), la Maison de l'Habitat ouvrira ses portes en début d'année 2018, place Fodéré à Saint-Jean-de-Maurienne, au 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la Poste.

### RENSEIGNEMENTS :

- **Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan** 04 79 83 07 20 - [contact@3cma73.com](mailto:contact@3cma73.com)
- **Guichet unique du département de la Savoie** 04 79 96 75 00 – <http://guichetunique-enr.savoie.fr>
- **ASDER** (Association Savoyarde de Développement des Énergies Renouvelables). Une permanence de l'association est assurée au Centre d'Affaires et de Ressources à Saint-Jean-de-Maurienne le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 13h30 à 17h30 pour apporter une aide technique et juridique à la rénovation de logements. Tél : 04 79 85 88 50 (Sur RDV).
- **SOLIHA** (Adaptation de logement au vieillissement et handicap). L'association aide au montage de dossiers de subventions. Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois au Centre d'Affaires et de Ressources. Tél : 06 83 23 81 95.

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### TEMPS FORTS 2017

- Transfert au titre des compétences obligatoires de toutes les ZAE à la Communauté de Communes
- Travaux et implantation au sein des ZAE
- La commission commerce
- Forage de la source de l'Echaillon

### PROJETS 2018

- Poursuivre l'aménagement des ZAE sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Travailler sur le renforcement du dynamisme du commerce de proximité et de l'attractivité de Saint-Jean-de-Maurienne
- Source de l'Echaillon : travail en lien avec l'Agence Régionale de Santé pour la qualification des propriétés thérapeutiques de l'eau.

### TRANSFERT DES ZAE À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi NOTRe a modifié les compétences des collectivités territoriales en matière de développement économique et d'aides aux entreprises. Aujourd'hui, deux instances sont compétentes pour intervenir dans le développement économique. La région est la seule qui peut attribuer des aides en faveur de la création ou de l'extension d'activités économiques et des aides aux entreprises en difficulté. Elle élabore également le «Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation» (SRDEII) qui organise les aides aux entreprises sur le territoire.

Les Communautés de Communes sont désormais seules à posséder la compétence de plein droit en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, dans le respect du SRDEII, ainsi que pour **la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activités économiques (ZAE)**. Un travail a été réalisé pour déterminer précisément le périmètre géographique et d'intervention des ZAE sur le territoire de la 3CMA.

### TRAVAUX ET IMPLANTATION AU SEIN DES ZAE

La 3CMA a terminé fin 2017, le terrassement des terrains sur l'extension de la zone du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis. Cela a permis de créer 3 plateformes d'environ 6000 m<sup>2</sup> chacune.

Sur la ZAE des Contamines à Hermillon, un terrain de 5000 m<sup>2</sup> a été viabilisé. Il vient d'être vendu à l'entreprise de charpente Constantin, pour la construction d'un bâtiment d'environ 1700 m<sup>2</sup>.

Pour la zone d'activités du Pré de la Garde à Saint-Jean-de-Maurienne, il ne reste quasiment plus de foncier disponible. Ainsi, la Communauté de Communes réalise une étude pour déplacer un chemin de manière à créer une parcelle permettant l'installation d'une nouvelle activité.



Travaux à la ZAE des Contamines

### LA COMMISSION COMMERCE

La commission commerce a un statut particulier au sein de la Communauté de Communes, puisqu'elle est très largement ouverte. Au côté des élus et des partenaires concernés comme le GAEM ou les chambres consulaires, tous les commerçants de Saint-Jean-de-Maurienne et même au-delà, peuvent y participer.

L'objectif de cette commission est de travailler de manière transversale toutes les thématiques qui participent au **dynamisme commercial** et d'une manière plus générale à **l'attractivité de Saint-Jean-de-Maurienne en tant que centralité de la Maurienne**. Les sujets abordés sont donc très variés et peuvent concerner par exemple : l'animation, le stationnement, la signalétique, le logement, l'économie...

C'est dans la même philosophie, que des actions sont réalisées pour enrichir le marché de Noël ou améliorer l'accueil des touristes en gare de Saint-Jean-de-Maurienne. Par ailleurs, à l'initiative de la commission commerce, l'animation « Aventure Gliss Futur » a été mise en place cet été à Saint-Jean-de-Maurienne. La volonté était de mettre en place **une animation innovante et ludique** basée sur les nouveaux modes de déplacement (gyropode, trottinette électrique etc.). La finalité a été de dynamiser et de valoriser le territoire en créant du flux en centre-ville pour faire connaître et découvrir nos commerces de proximité.





*Aventure Gliss Futur*

Le succès de ces 6 semaines d'animation, a conforté la position de la commission commerce à proposer la reconduction de l'opération l'année prochaine.

Par ailleurs, la Communauté de Communes participe également aux animations et au fonctionnement du Groupement des Acteurs Économiques de Maurienne (GAEM) qui est la cheville ouvrière des actions commerciales.

## FORAGE DE LA SOURCE DE L'ÉCHAILLON

La source de l'Échaillon située sur la commune d'Hermillon était autrefois utilisée à des fins thérapeutiques. La 3CMA a fait réaliser un forage pour définir si cette ressource est viable ou non à des fins **thermo-ludiques, thermales ou géothermiques**.

### RÉSULTATS DU FORAGE

Le forage de reconnaissance réalisé a été un succès. En effet, l'eau présente dans le forage est riche en chlorures et en sulfates. La ressource en eau a été sécurisée et caractérisée.

Le forage a démontré une zone de fracture entre 25 et 30 mètres de profondeur, zone qui produit **une eau fortement minéralisée**. Le débit critique (maximal) se situe aux alentours de 40 m<sup>3</sup> / heure pour une température de 33° C.

### Quelles suites à donner à cette étude ?

Un dossier argumenté sera présenté à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) visant à démontrer que la qualité de l'eau est compatible **sur le plan sanitaire avec un usage thermo-ludique**.



*Forage de la source de l'Échaillon*

## TRANSPORT

### TEMPS FORTS 2017

- Accessibilité des arrêts de bus
- Réseau de bus et nouveautés

### PROJETS 2018

- Extension de la compétence transport sur l'ex Communauté de Communes de l'Arvan
- Modalités d'intégration de la compétence transports scolaires
- Installation de racks et d'abris vélos
- Acquisition de vélos électriques

### ACCESSIBILITÉ DES ARRETS DE BUS

A l'automne 2017, **4 arrêts supplémentaires** ont été mis aux normes d'accessibilité, avec des travaux visant à réhausser et aménager les quais pour permettre l'accès et le retournement d'un fauteuil.

Il s'agit des arrêts Champ de Foire, Sécurité Sociale, Collège Maurienne et Jean Huguet. Ce dernier a également été équipé d'un abribus pour un meilleur confort. Le budget consacré à ces opérations s'élève à près de 30 000 €. Une subvention de 15% de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est attendue pour l'accessibilité de ces arrêts.

Il ne reste aujourd'hui plus qu'un arrêt à rendre accessible à Saint-Jean-de-Maurienne sur les 23 programmés dans le cadre de l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée).



Arrêt de bus Collège Maurienne

### RESEAU DE BUS ET NOUVEAUTÉS

#### NOUVEL ARRÊT DE BUS

Un nouvel arrêt de bus ainsi qu'un banc ont été installés pour permettre l'accès au cimetière Beausoleil. Cet arrêt temporaire est desservi pendant les vacances d'été et de la Toussaint uniquement.

### NOUVEAU LOGO

Le logo Bus Cœur de Maurienne Arvan évolue pour correspondre à la nouvelle chartre graphique de la 3CMA.



Nouveau logo Bus Cœur de Maurienne Arvan

### LIGNES RÉGULIÈRES

Depuis juillet 2016, le service des bus Cœur de Maurienne Arvan est géré en délégation de service public (DSP). Celle-ci a été confiée à Trans-Alpes pour une durée de 6 ans et 5 mois. Pour cette première année d'exploitation sous sa nouvelle forme, le réseau a accueilli **entre 9 000 et 5000 passagers mensuels**.

#### L'année a été marquée par la création de nouvelles lignes :

- La ligne « Loisirs » estivale permettant la desserte du plan d'eau des Oudins et de la Combe des Moulins, avec une fréquence de 3 allers/retours.
- La ligne « Marché » le samedi, au départ des communes de Montricher-Albanne et Saint-Julien-Montdenis.
- La ligne « Mixte » le samedi après-midi, rassemblant les principaux arrêts des lignes 1 et 2 et permettant une fréquence de passage plus élevée que précédemment.
- La ligne « Vélo » en direction des Karellis durant les vacances estivales.





## ESPACES NATURELS

### TEMPS FORTS 2017

- Elaboration du schéma de randonnées
- Travaux de sécurisation et de confort des sentiers de randonnées
- Travaux à destination agricole
- Stabilisation du lit de l'Arc sous le hameau du Bochet

### PROJETS 2018

- Mise en œuvre du schéma de randonnées à l'échelle des 16 communes
- Projets de soutien à l'agriculture
- Défrichage de surfaces cultivables à Saint-Julien-Montdenis

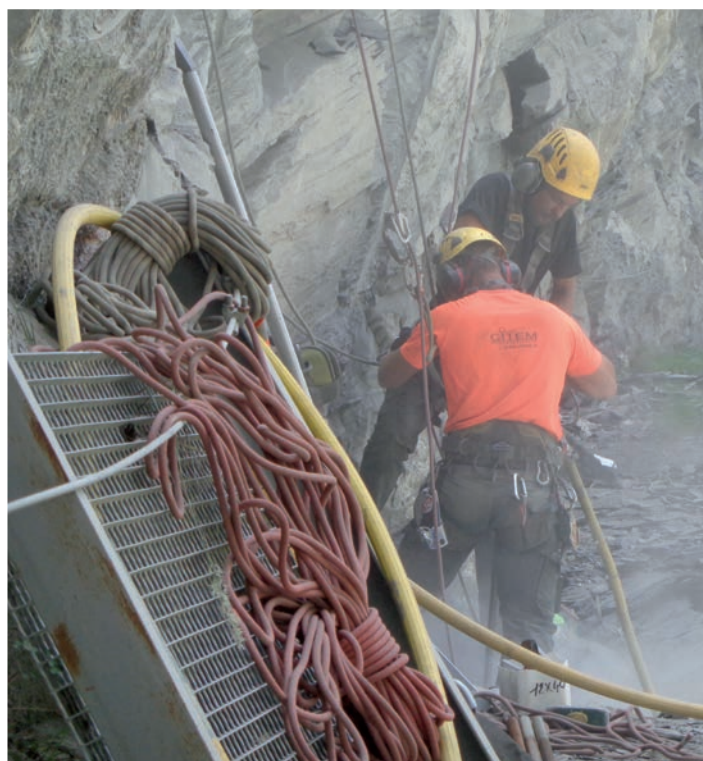
### ÉLABORATION DU SCHEMA DE RANDONNÉES

L'ex-Communauté de Communes Cœur de Maurienne a engagé en 2016, la démarche de réalisation d'un schéma de randonnées sur son territoire. Ce schéma est actuellement en cours de finition en cette fin d'année 2017.

Le schéma de randonnées identifie 13 boucles d'intérêt touristique, 4 boucles d'intérêt local ainsi que des itinéraires structurants pour relier les 16 communes de la 3CMA. L'ensemble totalise **150 km de sentiers**, qui passeront en gestion intercommunale.

L'accent est mis sur l'aspect patrimonial des sentiers, avec des actions de communication prévues sur le long terme.

**Un plan d'investissement sur 4 ans** est également prévu, avec la pose progressive de poteaux et de balisages, ainsi que des travaux de sécurisation de certains sentiers.



Sécurisation du Sentier des Ardoisiers

### TRAVAUX À DESTINATION AGRICOLE

La 3CMA a piloté la reconstruction d'un radier sur le ruisseau des Faverottes, entre les communes d'Hermillon et du Châtel. Ce radier permet l'accès aux alpages aux nombreux ovins du secteur. Le nouvel ouvrage, muni d'un dégrilleur dans le lit du torrent, a été livré fin octobre et permettra de traverser le torrent les pieds au sec.



Reconstruction du radier entre les communes d'Hermillon et du Châtel

Au printemps, la Communauté de Communes a réalisé les réseaux humides et secs pour la construction d'une ferme au Noirey, sur la commune de Montvernier.

La 3CMA a financé pour des exploitations agricoles 40 % du montant des travaux de terrassement, la construction d'une fumière et d'une fosse sur les communes d'Albiez-le-jeune, d'Albiez-Montrond et Saint-Jean-d'Arves.

### TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE CONFORT DES SENTIERS DE RANDONNÉES

La 3CMA a fait réaliser d'importants travaux de sécurisation et de confort sur ses sentiers.

Sur trois de ses 6 sentiers situés sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Il s'agit du sentier des Ardoisiers à Saint-Julien-Montdenis, le sentier de l'Armelaz à Montvernier et le sentier de Bonne Nouvelle à Saint-Jean-de-Maurienne.



## STABILISATION DU LIT DE L'ARC SOUS LE HAMEAU DU BOCHET

L'enfoncement du lit de l'Arc sous le hameau du Bochet constituait une menace pour les habitants de ce secteur, la voie ferrée, la route départementale D81, le réseau d'électricité, RTE et l'usine FERROPEM.

Par anticipation de l'évolution du lit de l'Arc, les aménagements ont été réalisés dans un souci de gestion globale du risque sur le parcours de l'Arc, entre le pont d'Arc et le barrage de Saint-Martin.



Seuil du Bochet

## CENTRE NAUTIQUE

### TEMPS FORTS 2017

- Réalisation d'un merlon de protection contre les chutes de rochers
- Changement du groupe froid
- Achat d'une auto laveuse et d'un balai de fond
- Mise en place des samedis à thème : Journées « Aqua » bambin « et « Halloween »

### PROJETS 2018

- Etude du réaménagement de la pataugeoire suite une rupture de canalisation
- Création d'une nouvelle activité « circuit training » constituée de plusieurs ateliers dans l'eau (vélos, tapis roulant, trampoline, et pool dance)
- Journées à thème
  - Le 20 janvier, « Zen attitude »
  - Le 31 mars, jeux aquatiques pour ados

## RÉALISATION D'UN MERLON DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE ROCHERS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a réalisé d'importants travaux de protection contre les chutes de pierres coté Rocheray. Le chantier a démarré en janvier 2017 pour se finir en mai 2017 avant l'ouverture du bassin extérieur pour la saison estivale.

Douze semi-remorques de pneus (579 m<sup>2</sup>), 839 000 m<sup>3</sup> de remblai et 346 m<sup>2</sup> d'enrochement ont été nécessaires à la réalisation de cet ouvrage.



L'important remblai de matériaux pour la réalisation du merlon





Pose de filets de protection

## CHANGEMENT DU GROUPE FROID SERVANT A LA DÉSHUMIDIFICATION DE L'AIR DU HALL BASSIN

Cet automne, le centre nautique s'est doté d'un **nouveau groupe froid**, module servant à déshumidifier l'air contenu dans le hall du bassin intérieur. Cet investissement était **indispensable pour le confort des usagers et assure une meilleure préservation du bâtiment.**

## ACHAT D'UNE AUTO LAVEUSE ET D'UN BALAI DE FOND

Pour garantir une bonne hygiène des sols des vestiaires un produit désinfectant est passé régulièrement et quotidiennement avec une auto laveuse.

De même chaque matin avant l'ouverture, le technicien met en place un robot dans le bassin qui aspire les éventuelles impuretés déposées au sol et non aspirées par la filtration.

## MISE EN PLACE DE JOURNÉE À THÈME

En avril dernier, le centre nautique organisait un premier samedi à thème « aqua bambin ». Cette journée était ouverte aux enfants de 2 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Les familles ont pu profiter gratuitement d'un bassin chauffé à 30 degrés et aménagé pour l'occasion par de nombreux espaces ludiques. **Pas moins de 120 personnes ont répondu à cette invitation et sont dans l'attente de futures animations.**

## BILAN DU SAMEDI « HALLOWEEN À LA PISCINE » (21 OCTOBRE 2017)

**550 enfants et adultes** ont répondu à cet après-midi halloween. Eau colorée, établissement décoré, personnel déguisé, sono, jeux de lumière, atelier maquillage, photographe, tout était prévu pour faire de ce samedi une fête réussie.



Le personnel de la 3CMA et des bénévoles

# Contacts utiles

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN (3CMA)

Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - [contact@3cma73.com](mailto:contact@3cma73.com)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



@CoeurdeMaurienneArvan



@MaurienneArvan

### CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey  
Rue de la Libération  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 12 50  
[centrenautique@3cma73.com](mailto:centrenautique@3cma73.com)\*

### ESPACE JEUNES

383 Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 94 95  
[espacejeunes@3cma73.com](mailto:espacejeunes@3cma73.com)\*

### ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

383 Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 94 95

### MAURIENNE TV

Cré@pôle  
88 rue Antoine de Saint-Exupéry  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 58 25 00 08  
[contact@maurienne.tv](mailto:contact@maurienne.tv)

### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Place de la Cathédrale  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 51 51  
[info@3cma73.com](mailto:info@3cma73.com)

### PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)\*

### Structure multi-accueil «la Ribambelle»

Accès par la rue Louis Sibué  
Tél : 04 79 64 20 43  
[ribambelle@3cma73.com](mailto:ribambelle@3cma73.com)\*

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 04 79 83 21 60  
[ram@3cma73.com](mailto:ram@3cma73.com)\*

### Lieu d'accueil enfants parents «Trampoline»

Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)\*

### Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)\*

### Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08  
[pdm@3cma73.com](mailto:pdm@3cma73.com)\*

### Micro crèche «L'Eclapeau»

2 rue de la Maladière  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél : 09 72 46 37 63  
[ribambelle@3cma73.com](mailto:ribambelle@3cma73.com)\*

### SERVICE COMMUN «APPLICATION DU DROIT DES SOLS»

321 rue Henri Sainte-Claire Deville  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 34 40

### SERVICE DE L'EAU

192 avenue des Clapeys  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 20 57 73  
[eau@3cma73.com](mailto:eau@3cma73.com)

\* Ces adresses mails seront en service courant 2018. Actuellement, remplacer [@3cma73.com](mailto:contact@3cma73.com) par [@coeurdemaurienne.com](mailto:@coeurdemaurienne.com)

## TRANSPORTS

*Points de vente des titres de transport « Bus Cœur de Maurienne Arvan »*

- Office de Tourisme Intercommunal
- Mairie d'Hermillon

- Trans-Alpes, avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne
- Dans les bus (pour les tickets à l'unité)